



EFS CPDL

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SECTION SYNDICALE CFDT | EFS-CPDL

LETTRE D'INFORMATION

Février 2023

SOMMAIRE

Edito

1 – Accord sur le handicap et maintien dans l'emploi

2 – Transfert de Tours Tonalité

3 – Suppression des Représentant de proximité (RP)

4 - Avenir UPR, PRP et LCQ de Nantes

5 – Budget ETP 2023

6 – Attitude en collectes mobiles en cas de coupure de courant

7 – Brasseurs d'air

8 – Revalorisation de certaines prestations CSE

9 - Congés annuels



L'édito : Pour la CFDT 64 ans c'est NON !

Le projet de réforme des retraites actuellement en débat au parlement est injuste, par la mesure d'âge à 64 ans qu'il comporte, brutal par son application immédiate, et injustifié par son efficacité économique qui reste à prouver, du fait de son impact prévisible sur les caisses des autres systèmes de protection sociale.

Une bonne réforme est une réforme qui envisagerait un paquet de mesures, autour d'efforts partagés. Aucune contribution financière n'est demandée aux entreprises. Les sanctions envisagées pour non-publication d'un index senior nous paraissent déjà largement insuffisantes face à l'enjeu social et économique que ce sujet de l'emploi de seniors représente.

Le passage de départ à 64 ans prévu par le gouvernement va avoir pour conséquence la diminution du montant des pensions des retraites, même des plus modestes.

... **Lire la suite dans les documents joints**

Concrètement cela signifie pour les personnes :

- Nées en 1961 : 3 mois en plus pour rien !
- Nées entre 1962 et 1967 : 6 à 21 mois en plus pour rien !
- Nées en 1968 et après : 2 ans en plus pour rien !

Alors le 7 mars, tous en grève, tous dans la rue
Pour connaître les endroits et les horaires de votre ville,
utilisez ce lien :

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/reforme-des-retraites/reforme-des-retraites-trouvez-le-point-de-mobilisation-le-plus-proche-de-chez-vous-srv1_1270701

Elodie Bernard et Carole Foratier

Déléguées syndicales régionales CFDT EFS **CPDL**

elodie.bernard44@orange.fr / 06 71 11 29 08
foratier.carole@gmail.com / 06 88 60 56 33

1 – Accord sur le handicap et maintien dans l'emploi



A l'occasion de l'étude du dossier de reclassement d'un salarié RQTH (Reconnu en Qualité de Travailleur Handicapé), les élus **CFDT** ont pu constater une nouvelle fois que la direction ne pouvait pas maintenir dans l'emploi ce salarié malgré sa signature sur l'accord handicap EFS. L'ensemble des élus du CSE ont pourtant fait des propositions de reclassement. L'avenir nous dira si ces propositions seront ou pas mises en place pour d'autres salariés !!

2 – Transfert de Tours Tonalité

Les élus **CFDT** du CSE se prononcent POUR le projet de transfert de Tours Tonalité vers Tours 2 Lions. En soulignant à nouveau que le système électrique de Tours 2 Lions devra être intégré aux travaux pour éviter qu'après le déménagement des risques liés aux rallonges ou autre, soit à nouveau constatés en inspection de la commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT).

3 – Avenant N° 10 au droit syndical à l'EFS



Un nouvel avenant sur le droit syndical a été négocié et signé.

La direction a accepté la demande écrite de la CGC et de FO de supprimer vos représentants de proximité (RP) !!!

Oui vous avez bien lu, deux organisations syndicales représentatives au niveau national, ont demandé à la direction de supprimer du droit supplémentaire négocié il y a 4 ans !

Cela va se traduire par des représentants moins nombreux, moins d'heures de délégation et par conséquent un recul de la prise en compte des problèmes des salariés sur site.

La **CFDT** n'a bien entendu pas signé ce texte.

Vos élus et vos délégués syndicaux **CFDT** sont et resteront à votre écoute pour rapporter en direct vos questions à la direction.

4 – Avenir des services UPR, PRP et LCQ de Nantes

Une fois de plus les réponses concernant l'avenir de ces services, promises par la direction pour début février n'ont pas été apportées. La direction a informé les élus le 2 février que la réponse sera apportée de façon imminente...nous sommes le 28, et toujours RIEN !!!!

Les élus **CFDT** restent vigilants et s'engagent à vous transmettre la réponse de la direction dès qu'elle en aura connaissance.

5 – Budget ETP 2023

La direction signale que 24 ETP sont prévus au budget 2023 pour la région CPDL. C'est une bonne nouvelle, pourvu que l'établissement puisse être suffisamment attractif pour les pourvoir.

6 – Attitude en collectes mobiles en cas de coupure de courant

La direction en réponse à une question, a confirmé qu'en cas de coupure intempestive de courant, une procédure a été définie pour stopper la collecte aussitôt dans les meilleures conditions possibles.

7 – Les brasseurs d'air



La direction l'a confirmée, les commandes pour les « brasseurs d'air » peuvent être passées pour rafraichir les lieux de collecte lors de potentielles canicules.

En cas de doute, n'hésitez pas à faire des relevés de températures.

8 – revalorisation de certaines prestations CSE

Le bureau **CFDT** du CSE a décidé d'augmenter certaines prestations :

La prestation culture passe à **65€**

La prestation loisirs ou sport passe à **65 €**

La prestation mariage/Pacs passe à **110€**

La prestation naissance passe à **130€**

La prestation départ à la retraite passe à **140€**

9 - Congés annuels d'été

L'acceptation de vos congés entre le 1^{er} juin et le 30 septembre devra vous être notifiée au plus tard le 1^{er} mars. Comme toutes les notes de services, celle concernant les congés doit être respectée par tous !

La Cfdt, c'est des infos à destination de tous les salariés. Et aussi des infos régulières réservées aux adhérents

Vous souhaitez adhérer :



Elodie Bernard, déléguée syndicale régionale **CFDT** EFS/CPDL
elodie.bernard44@orange.fr / 06 71 11 29 08

Carole Foratier, déléguée syndicale régionale **CFDT** EFS
foratier.carole@gmail.com / 06 88 60 56 33

